

Commission des Femmes Experts-Comptables

L'Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs a été créée en 2010 par l'Ordre des Experts-Comptables pour se saisir d'une double opportunité législative la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services autorisant les Experts-Comptables à être administrateurs, et la loi Copé / Zimmermann sur la parité du 13 janvier 2011, prévoyant un quota de 40% de femmes dans les conseils d'administration d'ici 2017 dans toutes les sociétés de plus de 500 salariés et ayant un chiffre d'affaires ou total de bilan de plus de 50 millions d'euros.

Les missions d'AFECA

Valoriser le capital féminin Expert-Comptable

AFECA a pour objectif la mise en valeur des femmes Experts-Comptables et plus généralement la reconnaissance du diplôme et de la profession par les entreprises. Elle doit pour cela :

- Communiquer et apporter son soutien à la promotion des femmes, en particulier Experts-Comptables dans le monde économique
- Prendre en compte les enjeux professionnels majeurs des adhérentes pour mieux intégrer la parité dans l'organisation du cabinet
- Pérenniser et développer son réseau de plus de 600 adhérentes.

Contribuer à une gouvernance levier de compétitivité et de performance de l'entreprise

Afin de permettre aux femmes Experts-Comptables de contribuer à la gouvernance des PME et ETI, notamment dans le cadre de la loi Copé-Zimmermann, AFECA doit :

- Mettre en visibilité son vivier de compétences pour obtenir des mandats et positionner les femmes en situation d'influence au sein du conseil dans ses comités (en particulier le comité d'audit) ou dans des fonctions de leadership
- Former les femmes à la fonction d'administrateur et contribuer à la dissémination des meilleures pratiques de gouvernance et d'éthique
- Participer à une dynamique d'innovation pour des business models de croissance plus durables en ligne avec l'objectif EU 2020.

Dynamiser ses réseaux régionaux, nationaux et européens

La dynamique des réseaux est un vecteur incontournable du développement et du positionnement d'AFECA au niveau local, national et européen.

Au niveau local avec la mise en place et développement d'un réseau régional avec la désignation de Déléguées Régionales afin d'actionner les différents liens de proximité avec les entreprises et les acteurs locaux de la communauté économique et financière.

Composition dans notre région de l'Association des Femmes

Référente élue :

- Gaëlle MOURAD

Suppléante élue :

- Isabelle MARTIN

Tiers qualifié :

- Sarah POTTIER

[Pour en savoir plus](#)